

SÉANCE DU
16 DECEMBRE 2021

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Contrat eau, trame verte
et bleue, climat des
plaines et coteaux de la
Seine centrale urbaine
2020-2024 – projets 2022**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 décembre 2021
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 17 décembre 2021
et qu'il est donc exécutoire.

Le 17 décembre 2021

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 16 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame LESUEUR à Monsieur LEVEL
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame MEUNIER à Madame BOUTIN
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Madame GRANDPIERRE à Madame ANDRE
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame BRELURUS

N° DE DOSSIER : 21 G 22b

OBJET : CONTRAT EAU, TRAME VERTE ET BLEUE, CLIMAT DES PLAINES ET COTEAUX DE LA SEINE CENTRALE URBAINE 2020-2024 - PROJETS 2022

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat 2020-2024 à l'initiative de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil régional d'Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris constitue un engagement entre ces trois partenaires financiers et les partenaires du projet sur un programme d'études et de travaux d'une durée de 5 ans. Les maîtres d'ouvrage s'engagent à réaliser les actions inscrites et les partenaires financiers à apporter prioritairement des subventions à ces actions, notamment en cas de contraintes budgétaires et suivant leurs programmes de financement.

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et la Région Île-de-France ont conduit des travaux qui ont mené à l'élaboration du Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat 2020-2024 pour lequel la Ville a délibéré le 21 novembre 2019. Ce contrat s'inscrit dans la continuité du Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine dont la Ville à bénéficier.

Pour mémoire, le Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024 s'articule autour de 4 grands enjeux :

- Enjeu A : Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île de France,
- Enjeu B : Améliorer la qualité des eaux, économiser et protéger la ressource,
- Enjeu C : Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale en adéquation avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique,
- Enjeu D : Sensibilisation, éducation à l'environnement, suivi et coordination des actions.

Afin de poursuivre ses actions dans le cadre de sa politique de préservation de la ressource en eau, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite inscrire au titre de 2022 les projets d'un montant total de 2 478 083 € repris au tableau annexé à la présente délibération.

Pour 2022, la Ville a programmé ses actions autour de :

- En enjeu A : études de désimperméabilisation (dont les cours d'école), étude et travaux de gestion des eaux à la parcelle et création d'îlots de fraîcheur (square Bastiat, nouveau cimetière de Fourqueux, Avenue des Loges)...
- En enjeu B : acquisition de matériel et audit liés au sujet « zéro pesticides » sur les infrastructures sportives et les cimetières, travaux de gestion et de sécurisation des réseaux d'eau,
- En enjeu C : fin de l'étude des enjeux des continuités écologiques au sein de l'Atlas de la Biodiversité Communale et fin de l'étude du plan de gestion écologique des espaces verts de la ville
- En enjeu D : déploiement d'un programme de sensibilisation au développement durable et à l'environnement, préfiguration de la création de la maison de l'Environnement,

Chaque projet a fait l'objet d'une estimation basée sur un pré-programme d'actions qui sera réajustée à l'occasion de chaque demande de subvention.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les projets 2022 tels qu'annexés à la présente délibération,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Île-de-France.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

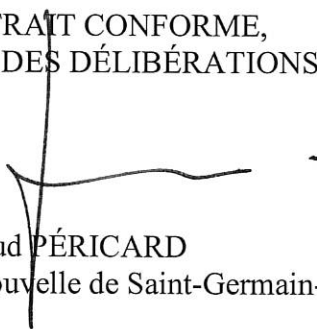
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,


APPROUVE les projets 2022 tels qu'annexés à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Île-de-France.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Détail du projet	Surfaces/linéaires concernés	Objectifs du projet	Estimation globale du projet en € HT	Estimation du montant éligible du projet en € HT	Période prévisionnelle du projet	Etat d'avancement	2022
				(choisir dans la liste* ci-dessous : objectifs A1, A2, A3, B1, B2, B3, B4, C1, C2, C3, C4, D1, D2)		Ces montants sont à titre indicatif et permettent d'évaluer la proportion de travaux d'un projet global qui répondent aux enjeux du Contrat.		(ex : En réflexion, Etude préalable, AVP, PRO, Travaux/Action périodique)	Montant estimatif sur 2022 en € HT
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude préalable à la désimperméabilisation des voiries autour du Jardin des Arts	Etude pour la désimperméabilisation des voiries aux alentours du jardin et extension du parc et de ses espaces verts autour du Musée Vera et de l'Office du tourisme	5000 m ²	A1	50 000,00 €	50 000,00 €	2022	ESQ	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude préalable à la désimperméabilisation de la place de la Grille	Etude pour la désimperméabilisation d'une place minérale en cœur de ville, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	12 000 m ²	A1	150 000,00 €	150 000,00 €	2021-2022	DIAG- ESQ	75 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude de déconnexion des eaux de ruissellement du parking des Impôts vers le Parc du Viaduc	Etudes géotechniques et écologiques pour l'aménagement de jardins et coulée verte sous le viaduc à la place de la déchetterie mobile. Végétalisation adaptée aux contraintes du milieu et gestion des eaux pluviales du secteur à la parcelle et création de continuités écologiques	2300 m ²	A1	30 000,00 €	30 000,00 €	2022-2024	Etude préalable	15 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude d'aménagement en vue d'une gestion à la source de la commune déléguée de Fourqueux avec une désimperméabilisation d'anciens terrains de tennis	Etude pour la désimperméabilisation d'un parking, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (infiltration des zones de circulation et des zones de parking, noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	7500 m ²	A1	100 000,00 €	100 000,00 €	2022-2023	En réflexion	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel d'études de désimperméabilisation des cours d'écoles (montant annuel)	Etude pour la conception et la réalisation du nouvel espace de cimetière et jardin du souvenir. Enjeux de désimperméabilisation d'une zone sportive (anciens terrain de tennis)	3 000 m ²	A1	100 000,00 €	70 000,00 €	2021-2023	Diag - ESQ	23 333,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Désimperméabilisation des cours d'écoles (montant annuel)	Dans le cadre de la réhabilitation des établissements scolaires, études techniques pour la désimperméabilisation des cours d'écoles et création d'îlots de fraîcheur (arbres, noues, bosquets) pour création de zones d'ombrage et récupération des eaux pluviales	22 000 m ² soit environ 4 400 m ² /an	A1	30 000,00 €	30 000,00 €	2022-2024	En réflexion	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etudes globales de gestion des eaux à la parcelle, réouverture du ru de Buzot et de mise en valeur des sources - Projet "Cœur de sources"	Etude globale à l'échelle du secteur "cœur des sources" : protection et mise en valeur des sources, réouverture du ru de Buzot, désimperméabilisation des voiries, création de noues et jardins de pluies afin de gérer les eaux pluviales à la parcelle et tendre vers le "zéro tuyau"	10 000 m ² d'espaces végétalisés	A1	200 000,00 €	200 000,00 €	2022-2024	AVP	100 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Mise en place d'une cuve enterrée pour récupérer les eaux de toitures de l'Office du tourisme et des allées du jardin des arts	Désimperméabilisation des voiries aux alentours du jardin et extension du parc et de ses espaces verts autour du Musée Vera et de l'Office du tourisme	5000 m ²	A2	800 000,00 €	500 000,00 €	2022	ESQ	250 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel de gestion à la source des eaux pluviales par la nature en ville afin de créer des îlots de fraîcheur	Création de cuves enterrées pour la récupération des eaux pluviales et la réutilisation pour l'arrosage du jardin.	2800 m ²	A2	50 000,00 €	50 000,00 €	2022	En réflexion	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel de création de toitures végétalisées sur les bâtiments communaux	La création d'îlot de fraîcheurs se traduit par la mise en place d'espaces végétalisés (prairies, massifs de vivaces, arbres) associé à la récupération des eaux pluviales (noues, cuves pour récupération des eaux de pluies et arrosage) afin de maximiser l'évapotranspiration et abaisser la température localement	3300 m ²	A2	500 000,00 €	500 000,00 €	2022-2024	En réflexion	166 666,67 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Travaux de désimperméabilisation et végétalisation de la place de la Grille	Amélioration de la gestion des eaux pluviales, rafraichissement et lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbain, création d'écosystèmes urbains favorables à la faune et la flore	2000 m ²	A2	250 000,00 €	200 000,00 €	2020-2024	En réflexion	66 666,67 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Végétalisation et désimperméabilisation de l'Ecoquartier du Bel Air	Travaux de désimperméabilisation d'une place minérale en cœur de ville, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	12 000 m ²	A3	1 530 000,00 €	1 200 000,00 €	2022-2024	DIAG-ESQ	600 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel de désimperméabilisation des parkings et végétalisation drainante	Dans le cadre de la labellisation de l'Ecoquartier du Bel Air de 46,4 ha, actions de désimperméabilisation des dalles de parkings et créations d'îlots de fraîcheur (espaces verts, noues de récupération des eaux pluviales)	15 ha d'espaces végétalisés	A3	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	2020-2024	Labélisation en cours - Niveau 4	400 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel de désimperméabilisation des cours d'écoles (montant annuel)	Travaux de désimperméabilisation des parkings, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (infiltration des zones de circulation et des zones de parking, noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	2500 m ²	A3	500 000,00 €	250 000,00 €	2020-2024	En réflexion	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Désimperméabilisation de la cour d'école Bonenfant	Dans le cadre de la réhabilitation des établissements scolaires, désimperméabilisation des cours d'écoles et création d'îlots de fraîcheur (arbres, noues, bosquets) pour création de zones d'ombrage et récupération des eaux pluviales	22 000 m ² soit environ 4 400 m ² /an	A3	500 000,00 €	500 000,00 €	2022-2024	En réflexion	166 666,67 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Travaux de désimperméabilisation pour la création du nouveau cimetière de la commune déléguée de Fourqueux	Dans le cadre de la réhabilitation de l'établissement, désimperméabilisation des cours de l'école et création d'îlots de fraîcheur (arbres, noues, bosquets) pour création de zones d'ombrage et récupération des eaux pluviales	2550 m ²	A3	416 666,67 €	255 500,00 €	2021-2022	PRO	127 750,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Travaux de désimperméabilisation et de végétalisation pour la création d'un parc urbain Rue Bastiat	Travaux de désimperméabilisation d'une zone sportive (anciens terrain de tennis) pour créer un nouvel espace de cimetière et jardin du souvenir.	3 000 m ²	A3	1 100 000,00 €	300 000,00 €	2022-2024	Diag - ESQ	100 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Achat de matériel alternatifs pour la suppression des produits phytosanitaires sur les surfaces sportives	La ville prévoit de démolir une maison récemment acquise rue Bastiat afin de transformer cet espace en parc urbain, à proximité de l'Ecoquartier de la Lisière pereire. Les actions de végétalisation permettront de désimperméabiliser 100 m2 et d'accueillir un espace vert complémentaire sur ce secteur (jardins, zones refuges, agriculture urbaine), favorisant les îlots de fraîcheurs et le maillage vert sur cette partie du territoire.	380 m ² d'espaces végétalisés	A3	250 000,00 €	10 000,00 €	2021-2022	ESQ	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Objectif d'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires sur les terrains de sport (au-delà de la loi Labbé) : En compensation de l'arrêt des molécules chimiques, des actions de désherbage manuel et mécanique sont conduites. Elles sont externalisées, pour une grande partie, ou conduites en régie. Acquisition de débroussailluses avec brosse pour le désherbage mécanique.		115 000 m2	B3	20 000,00 €	20 000,00 €	2020-2024	Action périodique	20 000,00 €

Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Audit et diagnostic pour la suppression des produits phytosanitaires sur les surfaces sportives	Objectif d'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires sur les terrains de sport (au-delà de la loi Labbé) : Audit et diagnostic des usages actuels sur les surfaces sportives, travail sur le passage au zéro phyto sur les terrains de sports et autres surfaces sportives, accompagnement des équipes (formation, matériel spécifique, plan de gestion écologique).	115 000 m²	B3	30 000,00 €	30 000,00 €	2022-2023	Action périodique	15 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Modification du revêtement pour la suppression de l'usage des produits phytosanitaires sur les cimetières de la Commune Nouvelle	Programme d'investissement pluriannuel de la végétalisation des 3 cimetières de la Commune Nouvelle dans le cadre de l'arrêt des produits phytosanitaires : mise en place d'un substrat et semis de variétés de graminées et légumineuses adaptées aux conditions climatiques des sites	82 000 m²	B3	40 000,00 €	40 000,00 €	2021-2024	Action périodique	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Plan de gestion écologique et achat de matériels alternatifs pour l'entretien des cimetières sans produits phytosanitaires	Audit : Suite à la volonté de passer au zéro phyto dès 2017 sur les cimetières, un accompagnement des équipes (formation, matériel spécifique, plan de gestion écologique, plan de communication) doit être planifié	82 000 m²	B3	30 000,00 €	30 000,00 €	2021-2024	Action périodique	12 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Mise en œuvre du plan gestion différenciée pluriannuel de l'ENS des Plâtrières (Plaine de la jonction) et de son observatoire de la permaculture	Situé dans le corridor boisé ouest du SRCE d'IdF, entre les forêts de Saint-Germain et de Marly, l'ENS des Plâtrières fait l'objet d'une gestion écologique des milieux remarquables du site (mares, zones humides, prairies et boisements) selon un plan de gestion différenciée.	5,7 ha	B3	150 000,00 €	150 000,00 €	2020-2024	PRO	30 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Mise en œuvre du plan gestion différenciée pluriannuel du Gravier des Hezards	Situé dans le corridor boisé ouest du SRCE d'IdF, entre les forêts de Saint-Germain et de Marly, le Gravier des Hezards est une zones naturelle surplombant le ru de Buzot. Pour renforcer les continuités écologiques de ce milieu, le site fait l'objet d'une gestion écologique des milieux remarquables du site (zones humides, prairies et boisements) selon un plan de gestion différenciée.	5,5 ha	B3	50 000,00 €	50 000,00 €	2020-2024	Action périodique	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Atlas de biodiversité communale et stratégie de préservation de la biodiversité à l'échelle de la commune nouvelle	Le projet de la commune propose d'établir un diagnostic clair de la biodiversité présente à l'échelle de son territoire et précisant les enjeux de protection et de valorisation de la biodiversité. Cet outil permettra de centraliser les données liées à la connaissance du territoire, les usages mais également d'alerter sur les enjeux de conservation et développement de la biodiversité sur les projets en cours ou à venir. Enfin, cet outil est doté d'un suivi des actions menées, afin de se placer dans une démarche d'amélioration de nos actions. Cet outil est également l'occasion pour établir une stratégie de communication et de médiation scientifique autour de la nature en ville à destination des techniciens, élus et usagers du territoire.	55,61 km²	C1	40 000,00 €	40 000,00 €	2020-2022	PRO	5 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude de restauration de la continuité écologique et diminution de la fragmentation créée par la RN13	Dans le cadre de la rupture de la coupure urbaine que fait la RN13 sur le territoire, la création d'une couverture partielle de la RN13 permettra la création de continuités écologiques végétalisées afin de permettre la dispersion de la faune et la flore et de renforcer la végétalisation pour rafraichir la ville	800 m²	C1	200 000,00 €	200 000,00 €	2021-2024	En réflexion	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Développement de la biodiversité par la mise en place de plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune nouvelle	Audit : Dans le sens de l'ABC, la réalisation de l'étude stratégique de gestion écologique de l'ensemble des espaces gérés par la Commune Nouvelle aura pour objectif de limiter les coûts d'entretiens, favoriser la biodiversité et limiter les arrosages.	55,61 km²	C4	30 000,00 €	30 000,00 €	2021-2022	PRO	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Création d'une maison de l'environnement pour des animations notamment sur la récupération des eaux pluviales, des pratiques économes en eau et la biodiversité	Création d'une maison de l'environnement. Développement d'ateliers pédagogiques pour tous les publics et site de démonstration des bonnes pratiques : jardinage zéro phyto, récupération des eaux pluviales, jardiner sur les principes permacoles et économes en eau. Gestion écologique du jardin de la maison. Mise en oeuvre du programme de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et de l'environnement.	1000 m²	D1	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	2022-2024	En réflexion - programme d'animation en cours de définition	5 000,00 €

*Liste des enjeux et des objectifs

Enjeu A : Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île-de-France	A1 - Améliorer les connaissances
	A2 - Maîtriser à la source les ruissellements urbains, les pollutions par temps de pluie et le phénomène d'îlots de chaleur en renforçant notamment la place du végétal en ville
	A3 - Contribuer à la désimperméabilisation de la ville en zone urbaine et à la végétalisation de ces espaces, notamment pour réduire l'effet d'îlot de chaleur
Enjeu B : Améliorer la qualité des eaux et protéger la ressource	B1 - Elaborer des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement au sein de chaque structure compétente
	B2 - Améliorer la sélectivité des réseaux d'assainissement par la mise en conformité des réseaux, des branchements publics et des branchements privés
	B3 - Protéger la ressource en eau des pollutions diffuses et réduire les déversements au milieu par temps de pluie
	B4 - Gérer la rareté de la ressource en eau (économie d'eau potable)
Enjeu C : Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale en adéquation avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique	C1- Améliorer les connaissances
	C2 - Restaurer, préserver et entretenir les milieux aquatiques par la mise à ciel ouvert des rus, la restauration et l'entretien des berges ainsi que de l'hydromorphologie des cours d'eau
	C3 - Restaurer, préserver et entretenir la sous-trame humide
	C4 - Restaurer, préserver et entretenir les sous-trames des milieux herbacés et boisés en faisant place à la nature en ville
Enjeu D : Sensibilisation, éducation à l'environnement, suivi et coordination des actions	D1 - Sensibiliser, informer, encourager les actions relatives aux thèmes "Eau, Biodiversité, Climat"
	D2 - Assurer la coordination et le suivi des actions du Contrat

Années	Coût global
Montant total en € HT	2 478 083 €

Bilan	
Enjeu A	2 311 083,00 €
Enjeu B	97 000,00 €
Enjeu C	65 000,00 €
Enjeu D	5 000,00 €